

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

DECLARATION DE

MADAME MADELEINE TCHUINTE
MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE
L'INNOVATION

AU PANEL DE DISCUSSION ORGANISE A L'OCCASION
DU 20^{ième} ANNIVERSAIRE DE L'AFRA

17 SEPTEMBRE 2009, VIENNE, Autriche

F. Kallala

Mesdames et Messieurs
Honorables invités

Je voudrais tout d'abord remercier le Président sortant de l'AFRA pour m'avoir invitée à prendre part à ce panel de discussion.

C'est l'occasion pour moi de saluer solennellement l'initiative des responsables africains qui ont eu l'idée de créer l'Accord Régional de Coopération pour l'Afrique sur la Recherche, le Développement et la Formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires, en abrégé AFRA, qui compte aujourd'hui 34 Etats Membres.

La vision de l'AFRA est d'être la première organisation régionale africaine et la locomotive des Etats Membres en ce qui concerne la promotion et la coordination des applications de la science et de la technologie nucléaires pour le développement socio-économique solidaire du continent.

Pour réaliser son ambition l'AFRA s'est donné pour mission de développer les capacités, d'établir les infrastructures et de faciliter par la coopération régionale leur utilisation pour exploiter les applications de la science et de la technologie nucléaires de manière efficace et efficiente en vue de relever les défis du développement concerté de tout le continent.

Les principes stratégiques de l'AFRA définissent les voies et moyens pour atteindre les objectifs de l'Accord à travers la formulation, la conception, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des activités de coopération régionale, tout en insistant sur la

nécessaire appropriation de l'AFRA par les Etats Membres.

Après 20 ans d'existence, nous pouvons dire, en pensant à un être humain, que le programme AFRA a atteint sa majorité. A cet âge on est tenté de penser que l'évolution de l'être considéré dépend désormais de lui-même. Effectivement la vision de l'AFRA à sa création était que la période 2005-2010 devait consacrer son autonomie de gestion.

Le chemin parcouru est très honorable et c'est l'occasion de féliciter l'AIEA et les donateurs du programme AFRA pour les résultats obtenus à ce jour. Le programme AFRA a en effet marqué des impacts positifs indéniables au cours de ses 20 ans d'existence.

En marge de la 20^{ième} réunion du groupe de travail technique de l'AFRA qui s'est tenue au Cameroun du 27 au 31 juillet dernier, une exposition des réalisations de l'AFRA dans les différents Etats membres a mis en évidence les bénéfices que l'Afrique a tirés de ce programme.

Il a été ainsi révélé que bon nombre de pays du continent disposent maintenant des services de médecine nucléaire pour le traitement du cancer, ce qui fait reculer le taux de mortalité liée à cette maladie. De même les techniques isotopiques sont utilisées pour la gestion des ressources en eau, le contrôle des maladies animales et l'amélioration de la production de lait et de viande. Des variétés végétales produites grâce aux techniques de mutation et de biotechnologie sont introduites pour améliorer la disponibilité des denrées de grande consommation comme le manioc, le sorgho, le blé, le riz, la banane, etc.

L'emploi des techniques de contrôle non destructif se développe petit à petit en Afrique, ce qui améliore la productivité et la compétitivité des entreprises industrielles du continent.

Toutes ces avancées technologiques contribuent à la création de la richesse et à la réduction de la pauvreté en Afrique.

La technologie nucléaire est de plus en plus perçue sur le continent comme la solution à de nombreux problèmes de développement. Actuellement plusieurs pays de la région envisagent de recourir à l'électronucléaire pour garantir leur sécurité énergétique.

Cette option, comme vous le savez, appelle de nouveaux défis à relever, parmi lesquels la mise en place d'une infrastructure adéquate de sûreté et de sécurité, la formation des ressources humaines en qualité et en quantité, l'accès au combustible nucléaire, et le financement des projets.

Les préoccupations liées à la sécurité nucléaire ont un caractère régional. On peut se réjouir aujourd'hui de l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba qui confère à l'Afrique le statut de zone dénucléarisée. Le respect de ce traité incombe à toute l'Afrique et à la communauté internationale.

Ce Traité prescrit, en son article 8 alinéa 3, la référence à l'AFRA comme cadre de développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire en Afrique. Son entrée en vigueur interpelle maintenant l'Union Africaine, dépositaire du Traité, pour la mise en place

des instruments de son application. Ceci passe par l'organisation, très prochaine je l'espère, de la conférence des parties.

En attendant, il est souhaitable que les pays africains qui ne l'ont pas encore fait, ratifient ce Traité, car tous les Etats du continent devraient contribuer à sa mise en oeuvre.

Il apparait donc clairement que les charges continentales de l'AFRA se sont accrues avec l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba.

Ainsi, malgré sa majorité que nous célébrons aujourd'hui, le programme AFRA a encore besoin d'un appui de l'AIEA et des donateurs internationaux pour continuer à œuvrer en faveur du développement de l'Afrique.

Dans un monde où les peuples sont appelés à joindre leurs efforts et à coopérer pour garantir leur survie collective, le programme AFRA apparait comme un exemple d'instrument régional fédérateur qu'il convient de préserver.

Je vous remercie